

# Les Alouettes et l'Auvergne

Alouette des champs ©Christian Taillandier



Plusieurs espèces animent les paysages agricoles. Les alouettes sont parmi les premières, du moins au printemps et en été. Six espèces sont visibles en Auvergne, 2 relativement communes, l'Alouette des champs et l'Alouette lulu, et 4 rares.

## Alouette des champs

L'Alouette des champs est une espèce de petite taille : 16 à 18 cm de longueur. Son plumage est beige tacheté de brun, le dessous du corps est très clair, avec des stries brun foncé sur la poitrine. Elle présente une calotte brune avec huppe courte qui peut se dresser. A ce moment-là cette alouette peut être confondue avec un Cochevis huppé.

Cette espèce se rencontre partout en France, mais c'est une espèce des milieux ouverts. Elle fréquente à la fois des espaces cultivés de plaine, des prairies de plaine ou d'altitude, des milieux naturels à végétation basse. Elle se perche peu, sauf sur les piquets de clôture.

L'Alouette des champs se tient normalement au sol, mais elle chante en vol, pouvant rester de longues minutes en l'air. Elle peut chanter dès février, et s'arrête en juillet, avec des bribes de chants lors des autres mois.

La densité des couples en période de nidification a fait l'objet de plusieurs études en Auvergne. Là où elle est présente et selon les milieux cette densité peut atteindre 60 couples par km<sup>2</sup> (Monts Dore), voire 86 (exceptionnel dans une estive du Cantal), le nombre de couples auvergnats étant estimé entre 58 et 77 000. Le nombre de données d'Alouette des champs dans Faune-Auvergne est de 50 000 à comparer aux 155 000 du Merle noir. C'est donc une espèce ni rare ni commune.

L'espèce se nourrit d'invertébrés et de petites graines picorés au sol. Elle niche à terre dans les herbes, là où elle peut gagner son nid à pied.

L'Alouette des champs est présente toute l'année en Auvergne. En hiver elle déserte cependant ses habitats d'altitude et n'est visible qu'en plaine. A ce moment-là la plupart de nos oiseaux sont partis hiverner plus au sud. A l'automne sa migration est très visible.

Très abondante autrefois quand il n'y avait ni pesticides, ni tracteurs, l'Alouette des champs décline lentement mais sûrement. Les comptages faits en Auvergne de 1989 à 1999 montrent une quasi stabilité avec cependant une petite tendance à la baisse. Entre 2002 et 2018 une chute des effectifs de 14-15 % est notée dans le Massif Central, la chute étant nette en plaine, alors qu'en altitude les effectifs apparaissent stables.

Ce qui arrive à l'Alouette des champs résume ce qui arrive à toutes les espèces des zones exploitées par l'homme, qu'elles soient labourées ou en herbe. Les techniques d'exploitation modernes (désherbage chimique, élimination des insectes et autres invertébrés pour augmenter les rendements, cultures de plus en plus denses, développement du maïs, fauches précoces, chargements plus élevés sur les pâtures,...) laissent de moins en moins de place aux espèces de ces zones. Triste évolution de notre monde !



Alouette des champs ©Bernard Mergnat

Alouette lulu ©Paul Nicolas



### Alouette lulu

L'Alouette lulu est plus petite que la précédente, 14-15 cm. Son plumage possède les mêmes tons que l'Alouette des champs, mais un peu plus contrastés, avec une joue rousse et des sourcils blancs qui se rejoignent sur la nuque pour former un bandeau continu caractéristique.

C'est aussi une espèce des milieux ouverts, mais elle fréquente des zones plus « naturelles » que l'Alouette des champs. Elle apprécie la proximité de haies, bosquets et peut habiter des clairières forestières. Elle n'est pas présente partout en France, en particulier elle est absente de vastes zones au nord du pays. En Auvergne elle est notée pratiquement dans toutes les zones ouvertes.

L'Alouette lulu se tient aussi à terre, mais elle se perche plus volontiers que l'Alouette des champs, en particulier dans les arbres, ce que ne fait pas sa cousine. Son chant émis en vol est caractéristique et lui a valu son nom. Elle chante bien sûr au printemps, mais aussi volontiers en automne.

Dans les études faites en Auvergne les densités de cette espèce varient de 2 à 24 couples par km<sup>2</sup> lorsqu'elle est présente. Ainsi sur les plateaux près d'Aydat-63 cette densité est de 2 et de 6-7 sur les plateaux plus secs et à l'altitude un peu plus basse de Cournols-63 et Olloix-63 (F. Guélin, méthode des distances). Le nombre de couples auvergnats est estimé entre 10 et 14 000. Le nombre de données dans Faune-Auvergne est de 30 000, signant une présence auvergnate plus faible que celle de sa cousine !

L'Alouette lulu se nourrit de végétaux (feuilles et graines) complétés, en particulier pour les jeunes, de petits invertébrés. Elle niche à terre dans un nid bien caché dans la végétation.

L'espèce est présente toute l'année en Auvergne, mais elle est rare en hiver. Quasiment tous les oiseaux nichant en altitude disparaissent alors, mais ils reviennent très tôt, courant février. L'hivernage a lieu dans le sud de la France, ou plus bas dans la péninsule ibérique, ou plus loin en Afrique du nord. A leur retour les oiseaux sont alors facilement repérables grâce à leur chant assidu et typique. La migration

d'automne est relativement visible sur les points d'observation de la migration.

L'Alouette lulu est maintenant signalée en déclin en France, alors que les comptages nationaux de 1989 à 2009 indiquaient une stabilité des effectifs. En Auvergne elle a augmenté entre 1989 et 1999. Par contre entre 2002 et 2016 c'est une chute de 33% qui a été observée, cette chute concernant surtout les oiseaux nichant à basse altitude.

L'avenir de l'Alouette lulu reste donc incertain, compte-tenu de sa présence dans les milieux cultivés. Elle subit ou va subir les mêmes impacts que les autres oiseaux des milieux agricoles. Tablons qu'elle résiste tout de même !

**Bonnes observations donc.**

• J.P. DULPHY

### Espèces rares

Quatre espèces rares ont été observées en Auvergne :

- l'Alouette hausse-col n'a été vue qu'en 1987, avec 3 oiseaux dans l'Allier.
- l'Alouette calandre n'a été vue que 2 fois.
- l'Alouette calandrelle a été vue une vingtaine de fois.

Chacune de ces 3 espèces a une fiche dans Faune-Auvergne. Ces fiches datent de 2015. Elles peuvent être consultées en cliquant sur le "i" figurant avec chaque donnée.

Le Cochevis huppé est aussi une alouette très rare en région : une dizaine d'observations homologuées. Elle a niché dans l'Allier en 1978, sans suite apparemment. La dernière observation date de 2008. On pourra aussi consulter la fiche espèce rédigée en 2010.